Image not found or type unknown

accident materiel centre ville

Par **panatinaikos**, le **30/04/2020** à **22:02**

Bonjour,

Je viens d'occasionner un accident matériel de la circulation routière, en plein centre ville. Un véhicule qui se trouvait devant, a soudainement freiné, je l'ai percuté par l'arrière. Mon véhicule est sérieusement endommagé à contrario du tiers qui n'a eu que des éraflures à l'arrière.

Que dois-je faire en pareil cas ?

Merci de votre réponse.

Cordianlement.

Par **chaber**, le **01/05/2020** à **06:37**

bonjour

Constat amiable .votre responsabilité est totale
Si vous êtes assuré Dommages: indemnisation moins franchise
Si vous êtes assuré simplement en responsabilité civile : aucune indemnisation mais malus 25% à la prochaine échéance sauf si vous avez un bonus de 50%depuis au moins 3 ans (clause bonus/malus des conditions générales)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés